

CONSEIL ECOLE MATERNELLE 3ème trimestre

Date : 11/06/2018

Lieu : Réfectoire Antoine Geoffre

Début du conseil : 18h00

Fin du conseil : 19h30

Présents

Équipe pédagogique : Mirande Brigitte (E) inspectrice
Dago Edith (E), Lemaitre Karine, Babikian Marlène,
Pascal Evelyne, Gonzalez Charline (E), Delzescaux
Christine, Mendy Coralie (E), Cauquil Brigitte, Manzi
Françoise, Voyat Isabelle, Ortega Jocelyne, Chazalon-
Gautier Chantal (directrice).

Mairie

Adjoints : Gautier Sandrine

Service Jeunesse : Vidal Mickael

Parents d'élèves

GPE : Ranvier Yoan, Descotte Julie, Salgues Katya,
Lanier Alexandra, Messeguer Émeline, Portales Elodie,
Millot Lydia.

AIPE : Almonacil Virginie, Sourgens Céline, Rebhi
Sylvie

Ordre du jour

- effectifs 2018 et équipe pédagogique
- sécurité : exercice avec nouvelle alarme intrusion, parking sous l'école
- budget investissement
- horaires année 2018-2019
- projets pédagogiques (réalisés et à venir) : sortie Piolenc, exposition TRIO et ateliers, séances piscine, sortie bus d'éveil 3ème trimestre, kermesse, accueil des futurs élèves de la crèche du Petit Prince, lecture d'histoires par les élèves du collège de Baillargues, école éco-citoyenne
- bilan financier de la coopérative scolaire
- travaux : gouttière cour, lumière classe 7, nettoyage cour, nettoyage ronds anti bruit, rideau classe 1, trou dans le sol souple

- Questions diverses des associations de parents d'élèves (cf invitation)

COMPTE RENDU

- Effectifs 2018 et équipe pédagogique

A ce jour, 263 élèves sont prévus pour la rentrée :

- 89 PS
- 90 MS
- 87 GS

Ces chiffres peuvent évoluer à la marge pendant l'été.

La répartition des classes n'est pas décidée pour l'instant.

Concernant l'équipe pédagogique :

Coralie Mendy ne sera plus présente à la rentrée. Mme la Directrice ne connaît pas encore l'enseignant qui lui succèdera.

La classe n°9 est affectée à Mme Dago. Si elle ne reprend pas à la rentrée, un remplaçant sera affecté

L'atsem Brigitte Chaptal devrait partir à la retraite en décembre.

- Sécurité : exercice avec nouvelle alarme intrusion, parking sous l'école

L'exercice s'est déroulé le 22 mai avec la nouvelle alarme spécifique intrusion qui a été installée pendant les vacances de printemps.

Dans certaines parties de l'école, l'alarme ne s'est pas entendue. C'est le cas notamment des classes 4, 5 et 6.

La classe 8 l'a attendue faiblement avec la porte ouverte, donc craint de ne pas l'entendre porte fermée.

Le son des diffuseurs étant réglé au maximum, Mme la Directrice demande à la mairie s'il serait possible d'en rajouter.

Les déclencheurs de l'alarme ont été positionnés dans les classes 1, 3, 4 et 10. Il y en a également un dans la tisanerie et un dans la cantine. De ce fait, toute la zone allant de la classe 4 à la classe 8 ne peut pas déclencher l'alarme. Mme la Directrice demande à la mairie s'il serait possible d'avoir des déclencheurs supplémentaires.

Mr Vidal indique que des tests ont été faits pendant les vacances scolaires lors de la pose de l'alarme mais sans la présence des enfants. L'alarme avait alors été entendue dans toutes les parties de l'école.

Mme Gautier prend note de ces demandes et les fera remonter à Mr Kazuba.

Parking sous l'école :

Mme la Directrice demande à la mairie si le sujet sur la sécurité du parking a été traité et si des solutions sont envisagées.

Mme Gautier indique que ce point est compliqué et qu'aucune solution n'a encore été trouvée.

L'ensemble des participants (enseignantes et associations) insistent sur le fait que ce sujet a déjà été évoqué à plusieurs reprises lors des conseils d'école et qu'il est très préoccupant.

- Budget investissement

Toutes les demandes faites par les enseignantes ont été validées (canapés et pouf pour la BCD, bancs et tables pour la classe 10, meuble bas pour la classe 8...) sauf le four pour la tisanerie.

Mme la Directrice remercie la mairie.

Concernant le four, la mairie ne le finance pas car le GPE s'était proposé de le financer lors d'un précédent conseil d'école.

Le GPE confirme prendre en charge le futur achat.

- Horaires année 2018-2019

L'inspectrice académique ainsi que la rectrice ont validé la demande de changement des horaires de maternelle.

Ces changements seront effectifs à la rentrée.

Le matin : 8h45 - 11h45 (avec ouverture des portes à 8h35 puis à 11h40).

L'après-midi : 13h45 - 16h45 (avec ouverture des portes à 13h35 puis à 16h 35).

Pas de changement pour les horaires de la garderie (7h15 - 18h30) .

Attention les portes seront fermées à '45 '. Les parents se doivent de respecter les horaires.

La mairie communiquera largement ces changements et demande aux associations de parents d'élèves de relayer l'information.

- Projets pédagogiques (réalisés et à venir) : sortie Piolenc, exposition TRIO et ateliers, séances piscine, sortie bus d'éveil 3eme trimestre, kermesse, accueil des futurs élèves de la crèche du Petit Prince, lecture d'histoires par les élèves du collège de Baillargues, école éco-citoyenne

*** Cirque Gruss à Piolenc :**

La sortie s'est déroulée le 29 mai dernier.

Malgré une problématique de bus au départ et une météo qui paraissait incertaine, la journée s'est très bien déroulée.

Les avis sont positifs, les enfants très contents.

Par contre, le timing de la journée n'a pas permis de participer aux ateliers cirque (sauf la classe de Charline qui en a fait un).

Le point noir de la journée fut les toilettes (une dizaine de toilettes pour un millier d'enfants).

Mme la Directrice indique qu'elle et l'équipe enseignante ne souhaite pas refaire une sortie de fin d'année avec l'ensemble des 10 classes de l'école, l'organisation et les préparatifs étant trop compliqués.

*** Exposition Espace Vignerons :**

L'espace Vignerons a accueilli du 25 mai au 10 juin l'exposition collective « TRIO » réunissant 3 artistes locaux : Célaire, BOCAJ et Soubeyrand.

Toutes les classes se sont rendues à cette exposition qui mêlait peintures et sculptures.

Tout le monde a vraiment apprécié. Certaines classes ont même eu la chance de dessiner avec Célaire qui s'est montré très disponible avec les enfants.

Mme la Directrice remercie la mairie.

*** Séances piscine :**

Les classes 4 et 8 ont bénéficié de 10 séances à la piscine Nakache de Montpellier.

La classe 8 en a réalisé que 8 car une des séances avait lieu le jour de la sortie à Piolenc, et une séance a été annulée par la piscine.

Les enfants ont beaucoup progressé pendant ces séances.

Les enseignantes remercient les parents accompagnateurs car sans eux le cycle piscine ne pourrait pas avoir lieu et il n'est pas facile de mobiliser les parents 4 fois par semaine

L'année prochaine, les séances de piscine pourraient avoir lieu à la piscine de Saint-Bres.

*** Bus d'éveil :**

Les classes d'Isabelle et de Jocelyne se rendent vendredi 15 juin après-midi à la maison de la nature à Lattes (attente confirmation définitive).

*** Kermesse :**

La kermesse aura lieu le vendredi 15 juin matin dans la même configuration que les années précédentes.

Mme la Directrice indique que seulement 23 parents se sont portés volontaire pour aider à la tenue d'un stand (C'est moins que les années précédentes).

Le stand maquillage est donc compromis car il nécessite la présence de plusieurs parents.

Le GPE tiendra un stand « trombinoscope ». Le GPE offrira des boissons et des glaces aux enfants.

* Accueil des futurs élèves de la crèche du Petit Prince :

Pour la 1^{ère} fois, 12 petits de la crèche du petit Prince accompagnés de parents sont venus à pied visiter l'école maternelle et sont restés 1h.

Des échanges ont lieu tout au long de l'année avec la crèche municipale. Les enfants de la crèche viennent à l'école dans les classes de Charline et Marlène. Les élèves des classes 2 et 7 sont allés à la crèche pour chercher les œufs à Pâques et pour un goûter en fin d'année. Le plaisir est partagé

* Lecture d'histoires par les élèves du collège de Baillargues :

Le 18 juin de 10h30 à 11h30, les élèves de la classe de 6^{ème} de Madame Rouger, professeur de français, viendront lire des histoires dans chaque classe de maternelle.

* Ecole éco-citoyenne :

L'école maternelle recycle les bouchons, les compotes, les stylos, les piles.

Afin de compléter ses actions éco-citoyennes, l'école aimerait, à partir de la rentrée prochaine, limiter la distribution de papier aux parents. Seules les informations qui nécessitent la signature des parents continueront à être collées dans les cahiers des enfants.

Mme la Directrice demande donc aux associations de communiquer leurs actions et événements via un autre support (les sites des associations, les réseaux sociaux, les adresses mails que fournissent les parents en début d'année).

Les associations demandent si elles pourront continuer à distribuer le fly de présentation de l'association qui est distribué à la rentrée (car elles ne disposeront pas encore des adresses mail des parents de petite-section). Mme la Directrice accepte.

Il en est de même pour les catalogues de chocolat de Noël et les tickets de tombola ou de loterie.

Les associations devront revoir leur fonctionnement vis-à-vis de la récupération et la saisie des adresses mail des parents afin de disposer au plus tôt d'une liste complète.

* Tonte des moutons :

Les élèves pourront assister à la tonte des moutons qui se déroule à la maison de l'enfance le 28 juin matin.

* Accueil des futurs élèves :

L'accueil se déroulera le 12 juin.

Mme la Directrice précise que le moment n'est pas opportun pour que les associations viennent se présenter. Les parents ne sont pas encore réceptifs aux informations que pourraient leur communiquer les associations de parents d'élèves à ce moment-là.

Mme la Directrice informera les parents de l'existence des 2 associations.

Les associations pourront se présenter le vendredi 7 septembre lors de la réunion de rentrée.

- Bilan financier de la coopérative scolaire

Mme Gonzalez étant absente (excusée), le bilan financier sera réalisé à la rentrée.

- Travaux : gouttière cour, lumière classe 7, nettoyage cour, nettoyage ronds anti bruit, rideau classe 1, trou dans le sol souple

* Gouttière dans la cour :

Une gouttière est présente en plein milieu de la cour et s'avère problématique car les enfants s'y

mettent systématiquement dessous et se retrouvent mouillés.

Mme la Directrice demande s'il serait possible de faire quelque chose pour que l'eau s'écoule ailleurs.

Mme Gautier préconise à Mme la Directrice d'envoyer un message directement au service technique de la mairie.

* Lumière classe 7 :

Tous les après-midi, la lumière de la classe 7 cesse de fonctionner ce qui est très embêtant.

Mme la Directrice indique que Mr Saura est informé et qu'il est déjà venu voir mais sans résultat. Mme la Directrice demande que quelqu'un vienne s'en occuper car cela est gênant.

* Nettoyage de la cour :

Les enseignantes signalent que le nettoyage de la cour n'est pas réalisé comme il devrait, la poubelle n'est pas systématiquement vidée. Mme la Directrice a déjà contacté le service technique de la mairie mais c'est la Métropole qui s'en occupe. Mme la Directrice demande à Mme Gautier si elle peut se charger de contacter quelqu'un à la métropole.

* Nettoyage des ronds anti bruit :

les ronds sont nettoyés une fois par an. Selon Mme la Directrice cela ne suffit pas, ils sont remplis de poussière ! Mme Gautier évoque le problème du coût du nettoyage. Pas d'autre réponse.

* Trou dans le sol souple :

Mme Gautier informe que la réparation est planifiée pour cet été.

Il est également fait état des dalles d'accès à la cour côté classe 9 et 10 qui bougent énormément. Mme Gautier prend note.

* Rideaux pour la classe 1 :

Mme la Directrice et Mme Manzi ont fait réaliser des devis pour des rideaux pour la classe 1 qui possède une grande baie vitrée très ensoleillée.

Il s'agit de rideaux qui respectent la réglementation pour les écoles.

Le devis pour les rideaux occultant s'élève à 320€. Il faut rajouter 120€ pour des rideaux anti-chaaleur.

Le devis est fourni à Mme Gautier qui va l'étudier.

Questions des associations

Aipe :

1 - cela fait 2 années consécutives que les créneaux patinoire sont annulés. Est-ce que cela s'est souvent produit par le passé ? Ne faudrait-il pas abandonner cette activité au profit d'une autre où la probabilité qu'elle ait lieu soit plus élevée?

→ Mme la Directrice explique le fonctionnement des activités. Les enseignantes ont libre choix de choisir soit patinoire, soit piscine. Effectivement il s'agit de la 2^{ème} annulation consécutives mais pas pour les mêmes raisons. L'année dernière seule une des 2 classes avait pu avoir un créneau (donc les deux enseignantes avaient décidé de ne pas l'accepter). Cette année, les enseignantes ont bien eu des créneaux mais il y a eu un contretemps lié à un problème de bus. La patinoire a donc été annulée par l'inspectrice.

2- Nouvelle ouverture : le temps ne s'y prête pas forcément pour l'instant mais avez-vous eu l'occasion de laisser la nouvelle porte ouverte afin de bénéficier du courant d'air que celle-ci doit permettre?

→ Les enseignantes n'ont pas la clé de cette porte et ne savent pas quand elles pourront l'avoir.

3- Questions pour la mairie :

- Remerciement pour le rack à vélo.

- Depuis que le rack à vélo a été déplacé, des voitures se garent à cet endroit et les personnes avec poussettes arrivant de l'impasse du Montadou ne peuvent plus passer. Qu'est-il envisageable ? (Marquage au sol, information aux personnes concernées, ...)

→ Mme Gautier indique que la mairie a déjà communiqué à l'ensemble des personnes ayant accès à ce parking qu'il fallait qu'elles laissent un espace pour que les personnes avec poussette puissent passer.

- Pourrait-on avoir les conclusions des études liées aux fissures du bâtiment ?

→ Les conclusions ne sont pas disponibles à ce jour et la procédure peut prendre plusieurs années.

Par contre, la mairie a eu confirmation que les fissures n'étaient pas liées à un problème structurel du bâtiment. Mme Gautier demandera à Mr Ribeiro de communiquer les informations à ce sujet à Mme la Directrice et aux associations.

- Est-il prévu une grille en bas du nouvel escalier pour empêcher l'accès ?

→ Oui. Mais pas de visibilité sur la date à laquelle elle sera posée.

- Lors du précédent conseil, nous avons évoqué les problèmes d'écoulement d'eau entre les 2 écoles : avez-vous fait/refait des devis ?

→ les devis étant trop élevés, les travaux seront réalisés en interne par le personnel de la mairie pendant l'été.

- Avez-vous pu constater les problèmes d'eau dans le parking et avez-vous pu faire quelque chose pour y remédier ?

→ Des travaux ont eu lieu. L'eau semble ne plus stagner dans le parking depuis. Les associations remercient la mairie.

- Ce mois de mai ayant été très pluvieux, des parents nous ont de nouveau demandé si la réalisation d'un préau était prévu dans les années à venir.

→ Non aucun préau n'est prévu.

En cas de moyen disponible, la priorité serait donnée à l'étude d'un préau pour les enfants dans la cours et non pour les parents à l'extérieur. L'ensemble des participants sont bien évident d'accord sur le fait que la priorité doit être donnée aux enfants.

4- Actions AIPE

Les prochaines actions AIPE concernent les afters des spectacles de fin d'année les 25 et 26 juin. Comme chaque année, l'AIPE offrira une collation aux enfants à l'issue des spectacles.

L'AIPE remet en séance à Mme la Directrice un chèque de 300€ provenant des bénéfices du loto des écoles élémentaires, ainsi qu'un chèque de 560€ issu des bénéfices de la loterie de Pâques. L'AIPE a donc remis à l'école cette année le montant de 1435€, auquel s'ajoute l'opération SOS goûter.

L'équipe enseignante remercie l'AIPE et indique qu'elle pourra réfléchir à un beau projet pour l'année prochaine.

L'ensemble des actions de l'AIPE effectuée cette année à l'école maternelle seront reconduites l'année prochaine.

Gpe

1-Peut-on venir présenter l'association aux nouveaux inscrits le 12 juin 2018 ?

→Répondu précédemment.

1-est ce qu'il y aura une nouvelle institutrice attitrée pour la classe 9 à la rentrée 2018- 2019 ?

→Répondu précédemment.

1-est ce que les nouveaux horaires sont validés ?

→Répondu précédemment.

1-Quelle solution pour la porte de la cantine ?

→ Aucune solution ne pourra être apportée tant que la procédure est en cours.

Mme la directrice précise que le passage des élèves devant les dortoirs des classes 2 et 3 reste problématique. Pas de solution envisagée tant que la porte de la cantine sera condamnée.

1-Actions du GPE

→ A venir : la kermesse maternelle, le 3^{ème} goûter Parents-Enfants.

Le GPE remettra prochainement un chèque de 120€ à Mme la Directrice par rapport aux bénéfices de la vente du popcorn et barbabapa lors de la vente de fleurs.

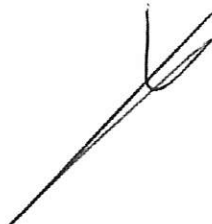
Les spectacles de fin d'année étant sur le thème du cirque, le GPE vendra du pop corn et de la barbe à papa lors des spectacles. Les bénéfices seront reversés à l'école.

Mme Chazalon Gautier remercie tous les participants et clôture le conseil à 19h30.

Pour l'AIPE

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the bottom.

Pour le GPE

A blue ink signature consisting of a long diagonal line with a small loop at the top and a short vertical line extending upwards from the top of the diagonal line.

Mme Chazalon Gautier
(directrice)

A blue ink signature consisting of a series of loops and a long horizontal line at the bottom.